

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Band:** 20 (1974)  
**Heft:** 10

**Anhang:** [Nouvelles locales] : Marseille, Nice  
**Autor:** Petitpierre, F.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Marseille



7, rue d'Arcole.  
Tél. : 53-36-65.

La Confédération helvétique :  
683 ans !

La colonie suisse de Marseille a commémoré la fête nationale suisse dans le parc des « Charmerettes », au Cabot, qui abrite le foyer helvétique et la société des amis du Grütli.

La cérémonie était présidée par le Consul Général de Suisse à Marseille, M. Oswald MORAND, accompagné de M<sup>me</sup> MORAND.

Une célébration œcuménique a précédé la manifestation officielle (M. le pasteur CHARPIOT) au cours de laquelle M. le Consul Général MORAND et M. Marcel GEHRIG, président de la Fédération des Sociétés Suisses de Marseille et président de l'Union des Suisses de France, prirent la parole pour rappeler le sens de cette journée.

Un message du président de la Confédération Helvétique, M. BRUGGER et la lecture du Pacte fédéral de 1291 terminèrent la partie officielle.

Un apéritif d'honneur offert par M. MORAND précéda un grand pique-nique général qui réunit de très nombreux compatriotes, parmi lesquels on remarquait M. G. SCHLAEFLI, Vice-Consul de Suisse ; M. M. SCHUTZLE, président de la Société suisse de bienfaisance ; M. J. FELLAY, président de la Société des amis de Grütli ; M. A. MAURER, Vice-Président du Cercle helvétique ; M. R. HOFFMEYER, Vice-Président du Cercle helvétique ; M. J. KNEUBUHLER, président de l'Eglise suisse. Les pensionnaires du Foyer helvétique étaient également nombreux à participer à cette manifestation et il est à noter les efforts et la générosité d'un groupe de jeunes Suisses venus du pays au cours des semaines passées, qui ont consacré une grande partie de leurs vacances pour la rénovation des bâtiments du Foyer.

« Le Provençal »

M. Paul Beuchat devient Président de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Section de Marseille et du Sud-Est.

La 53<sup>e</sup> Assemblée Générale de la section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France, s'est tenue mardi 18 juin, dans les locaux de la Maison Suisse à Marseille, en présence de très nombreuses personnalités.

Placée sous la présidence d'honneur de M. Georges E. REYMOND, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, et bénéficiant de la présence, de M. O. MORAND, Consul Général de Suisse à Marseille, cette Assemblée a été marquée par le départ de son Président M. BIEDERMANN dont le mandat triennal venait à expiration. C'est M. Paul BEUCHAT qui a été désigné comme nouveau Président de la section Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Auparavant M. Marcel GEHRIG avait donné lecture du rapport d'activité pour 1973, qui contient d'intéressantes précisions sur les échanges entre la Suisse et la France et également entre la Suisse et la région méditerranéenne.

On saura ainsi que ces échanges ont connu une expansion satisfaisante en 1973, les exportations françaises vers la Suisse augmentant de 16,8 % sur 1972 et les exportations suisses vers la France progressant de 13,6 %. Le solde favorable pour la France de ces échanges a été de 2.470 millions de francs suisses.

La France est restée le 2<sup>e</sup> fournisseur de la Suisse, derrière l'Allemagne Fédérale, et également son 2<sup>e</sup> client.

Sur le plan régional, l'expansion a été encore plus satisfaisante que sur le plan national, puisque pour l'ensemble Provence - Côte-d'Azur et Languedoc - Roussillon, les exportations vers la Suisse sont passées de 552 millions à 736 millions de francs, soit une augmentation de 33 %. Les importations de Suisse se sont élevées à 144 millions de francs (+ 27 %) marquant ainsi un solde très favorable pour l'économie régionale.

Marseille et le monde méditerranéen

L'Assemblée générale était suivie d'un dîner au cours duquel M. Pierre BLUM, Président du Port Autonome de Marseille, a prononcé une allocution sur le thème de « Marseille et le monde méditerranéen », évoquant des perspectives nouvelles.

Après avoir rappelé l'action du Comité Franco-Suisse pour le port de Marseille qui fête cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire, le Président BLUM faisait l'historique du développement du grand port phocéén, depuis sa légendaire création née de l'union de Gyptis et Protis, jus-

qu'à la naissance, il y a dix ans à peine de l'immense édifice industriel et portuaire de Fos.

« Ainsi, poursuit M. BLUM, Marseille n'a plus, comme dans le passé, suivi le destin méditerranéen : elle l'a, cette fois-ci, précédé.

« Nous assistons — c'est la chance de Marseille — à une marche générale de l'industrie vers la mer, vers l'espace, vers la possibilité de transformer sur place et d'acheminer sur-le-champ les matières premières.

« D'imposantes unités industrielles, témoignage de la volonté de l'homme de rompre un rythme de développement séculaire bordent désormais les rives de « mare nostrum ». Une enquête auprès des plus grandes firmes internationales a révélé une moyenne annuelle de 300 implantations méditerranéennes... Elles se poursuivront sans doute à un rythme supérieur à celles réalisées par ces mêmes entreprises en Europe Occidentale ».

L'avenir ? M. BLUM le voit placé sous le signe du « décollage » industriel des pays arabes, de la réouverture du canal de Suez et des modifications de trafic qui en résulteront.

Les signes du « décollage » sont multiples et évidents. Le plus significatif est cette résolution collective prise par les membres de l'Union Arabe de porter d'ici 1983 leur capacité sidérurgique de 3 pour mille à 3 pour cent du marché mondial.

Cette évolution permet de prévoir un accroissement considérable des échanges extérieurs et des transports maritimes en Méditerranée.

Dès la réouverture du canal de Suez, Marseille « peut escompter un supplément de trafic de 500.000 tonnes dans une première phase. Elle se prépare à les recevoir ».

Et M. BLUM conclut : « Les pays du Golfe Persique, l'Asie du Sud-Est sont devenus des pôles de développement et ne manqueront pas de faire jouer la concurrence entre le Japon, les Etats-Unis et l'Europe.

« Pour ces pays, Marseille doit devenir le port terminal en Europe, la plaque tournante européenne ».

Présence suisse à la foire de Marseille du 50<sup>e</sup> anniversaire

Pour la 2<sup>e</sup> fois consécutive, notre pays a été présent à la Foire Internationale de Marseille, qui s'est tenue du 20 au 30 septembre et a célébré cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Un stand d'information a été en effet organisé par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale avec la participation de l'Office National Suisse du Tourisme et le concours de la Chambre de Commerce Suisse en France, section de Marseille.

## Activité des Sociétés

Il faut noter également la participation à ce stand de l'industrie horlogère, en particulier des marques BULOVA et ROLEX qui ont présenté leurs dernières créations.

Une réception officielle, placée sous la présidence d'honneur de M. Ernest BAUERMEISTER, Conseiller auprès de l'Ambassade Suisse en France, chargé des affaires économiques et sociales a été donnée le 26 septembre, en présence de M. Oswald MORAND, Consul général de Suisse à Marseille, Doyen du Corps Consulaire.

### Nice - Côte-d'Azur Fête du 1<sup>er</sup> août

La célébration de notre fête nationale à une époque de l'année où le climat de la Côte-d'Azur est particulièrement chaud n'attire malheureusement pas beaucoup de compatriotes, car nombreux sont ceux qui fuient la température estivale pour se réfugier en montagne ou se rendre en vacances en Suisse.

Quelque 80 à 90 personnes de Nice, Monaco, Cannes et Antibes se sont cependant réunies le samedi 27 juillet sous les auspices des deux Sociétés suisses de Nice « Le Grütli » et « La Société Helvétique de Bienfaisance » devant un buffet froid à la Maison suisse habilement décorée pour la circonstance. La partie officielle débuta à 20 h par une brève allocution de M. Robert Fontana, Président de la Société « Le Grütli » qui salua tout particulièrement les compatriotes de Monaco, Cannes et Antibes qui s'étaient déplacés pour se joindre à ceux de Nice et célébrer ensemble notre Fête nationale. Un membre du comité donna ensuite lecture du pacte de 1291 qui fut suivi d'un discours prononcé par notre Consul M. Edmond Henry puis du message du Président de la Confédération et de l'hymne national. De la musique folklorique et des chants agrémentaient le repas et la soirée. La célébration de notre fête nationale fut simple, digne et empreinte d'un bon esprit confédéral. Les servitudes qui pèsent sur la « Maison suisse » ne permettent malheureusement plus d'organiser des soirées prolongées à cause du bruit ; c'est pourquoi la réunion se termina avant minuit.

Par ailleurs, d'entente avec l'un de nos compatriotes, M. Henri de Stadelhofen, qui dirige la rubrique des faits quotidiens à TELE-MONTE-CARLO, une émission de plusieurs minutes a été consacrée à la Suisse à l'occasion de notre Fête nationale. Le petit écran monégasque a projeté quelques diapositives de notre pays en diffusant un extrait du discours du Président de la Confédération et quelques mesures de notre hymne national. Une interview en direct de M. Henry, notre Consul à Nice dont les pouvoirs s'étendent sur la Principauté de Monaco, sur les relations monégas-

co-suisse et sur les caractéristiques, le rôle et l'importance de la communauté suisse, clôturait ces quelques minutes qui furent très appréciées.

### Monaco Comité de bienfaisance de la Colonie suisse

Comme par le passé, les membres de la Colonie Suisse de Monaco ont pu se réunir le dernier vendredi de chaque mois pour l'apéritif traditionnel. Toutefois, des événements importants ont marqué ce premier semestre de l'année.

Le 2 mai plusieurs membres de notre colonie, ont assisté à la réception organisée à la Maison Suisse de Nice, par les sociétés « Le Grütli » et « L'Helvétique de secours », en l'honneur de M. et M<sup>me</sup> Louis GUISAN.

M. GUISAN, président de la Nouvelle Société Helvétique, organe central des Suisses de l'étranger, nous fit un exposé passionnant de la situation actuelle de la Suisse, ainsi que des efforts qui sont faits à Berne, pour la défense des intérêts des Suisses de l'étranger.

Toute l'assistance fut très intéressée par ces problèmes, qui sont mal connus par la plupart d'entre nous.

D'autre part, au début du mois de mai, différentes manifestations eurent lieu à Monaco, pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement au trône de S.A.S. le Prince Rainier III. Les Suisses de Monaco n'ont pas manqué de prendre une part active à ces témoignages d'allégeance envers la famille princière et par la même occasion la reconnaissance pour l'hospitalité que leur accorde la Principauté.

L'Assemblée Générale statutaire de notre colonie, s'est trouvée ainsi retardée et n'a eu lieu que le 31 mai à l'hôtel de la Réserve, sous la présidence de M. VANONI.

M. le Consul et M<sup>me</sup> HENRY, ainsi que M. le Vice-Consul et M<sup>me</sup> GERBER ont honoré cette soirée de leur présence, ce qui a réjoui toute l'assistance.

M. VANONI passa rapidement en revue les événements marquants de l'année. Les réviseurs des comptes purent rassurer tout le monde, quant à la bonne gestion du Comité.

Ensuite, le Président VANONI étant arrivé au terme de son mandat proposa de constituer le nouveau bureau comme suit : M. F. PETITPIERRE, Président ; MM. NEFF et WERZINGER, Vice-Présidents ; M. STERN, trésorier ; M<sup>me</sup> PROCHASCA, secrétaire. Cette proposition fut agréée par l'assistance.

Après quoi un excellent dîner, préparé selon les meilleures traditions de notre hôte, M. INGOLD, contribua avantageusement à créer une ambiance très amicale, dont toute l'assistance gardera le meilleur souvenir.

F. Petitpierre

### Amicale suisse de Saint-Raphaël et environs Fête nationale suisse

C'est en présence de M. Oswald MORAND, Consul Général de Suisse à Marseille que tous les membres de l'Amicale Suisse de St-RAPHAEL et Environs ont célébré le 683<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération Helvétique, et s'étaient réunis à l'Annexe de l'hôtel des Templiers pour y célébrer leur Fête Nationale.

Devant une cinquantaine de personnes, M. Gérald ROTHEN, Président de l'Amicale, devait en préambule prononcer quelques mots de bienvenue et adresser ses remerciements, à M. MORAND, Consul général et M<sup>me</sup>, M. Gilbert SCHLAEFLI, Vice-Consul et M<sup>me</sup>, M. René HERMANN, Président d'Honneur de l'Amicale et Représentant Consulaire en Notre cité, M<sup>me</sup> COLOMAR représentant le Maire de FREJUS et M. TRIVIERE représentant le Maire de St-RAPHAEL, qui avaient bien voulu honorer de leurs présences ce jour de Fête Nationale.

Puis tous les participants écoutèrent le discours de M. BRUGGER, Président de la Confédération Helvétique, enregistré sur bande magnétique.

Après l'audition de l'Hymne National, M. le Consul Général de Suisse, devait lui aussi remercier l'assistance et formuler à chacun des souhaits de santé et de prospérité. Il terminait son discours en rendant hommage à la Suisse et à la France, qui dit-il « a su nous accueillir si généreusement ».

M. ROTHEN invita alors l'assistance à prendre place autour de la Table d'honneur qui avait été dressée à l'ombre des grands arbres de l'Hôtel, pour y déguster l'apéritif.

Puis tout le monde passa à la salle à manger, artistiquement décorée avec drapeaux Suisses et Français et les Vingt-Trois drapeaux représentant les Cantons Suisses, dont le plus remarqué fut incontestablement celui du JURA. Les organisateurs avaient tenu à ce qu'il ne manque aucun drapeau pour ce grand jour et l'avaient confectionné quelques jours auparavant.

Après le repas une tombola fut tirée et une vingtaine de membres eurent la joie de recevoir un lot. Ensuite un tableau offert par l'artiste-peintre, M. MARTINEZ, fut mis aux enchères à l'américaine et c'est M. BRUNNER, le Trésorier de l'Amicale qui eut la joie d'emporter cette toile.

Les agapes étant terminées, jeunes et moins jeunes se donnèrent au plaisir de la danse et c'est vers 19 heures que cette journée prit fin.

Très belle réunion pour tous et pour laquelle il faut remercier les Membres du Comité qui avaient fait le maximum pour la pleine réussite de cette fête et en particulier, M<sup>me</sup> MORLOT, M. ROTHEN, M. SUTTER et M. BEGHIN.

**Si, depuis  
Marseille, vous prenez  
le vol Swissair SR763  
à 15 h 50 pour  
Genève, le soir même  
vous serez à :**

**Amsterdam, Bruxelles,  
Copenhague,  
Düsseldorf, Francfort,  
Helsinki, Londres,  
Oslo, Munich, Budapest,  
Stockholm,  
Vienne ou Zurich.**

**L'alternative. SWISSAIR**



Informations et réservations : toutes agences IATA et SWISSAIR à Paris : 11 bis, rue Scribe; tél. 073.63.30.38, av. de l'Opéra; tél. 742.91.89. Annecy : 7, rue des Cygnes; tél. 51.35.88. Grenoble : Immeuble "Le Marly" 20, rue Thiers; tél. 87.86.44. Lyon : 1, rue des Quatre-Chapeaux; tél. 42.70.21. Marseille : 41, rue la Canebière; tél. 39.42.83. Mulhouse : 18, rue du Sauvage; tél. 46.15.36 et aéroport Bâle-Mulhouse; tél. 67.00.55, int. 23-32. Nantes : 9, rue Boileau; tél. 73.81.63. Lille : 2/23 Résidence Breteuil; Parc St-Maur; tél. 55.20.94. Nice : aéroport Nice-Côte d'Azur; tél. 87.89.51 et Park Hôtel, 6 avenue Gustave-V; tél. 83.07.40. Strasbourg : 9, place Kléber; tél. 32.75.52. Toulouse : 24, rue Alsace-Lorraine; téléphone : (61) 21.23.23.